

LES AMIS DU CONSULAT DU BURKINA FASO



Cette association a pour but de contribuer aux actions menées par le Consulat du Burkina Faso de Nice, permettre d'organiser des manifestations autour du Burkina Faso voire aider une association à organiser une manifestation.

Peuvent y adhérer

Peuvent y adhérer toutes les collectivités locales, associations confessionnelles ou laïques, ONG, Etats limitrophes, partenaires, jumelages qui oeuvrent pour le Burkina Faso, ainsi que tous les amis du Burkina Faso, qu'elle que soit leur nationalité.

Présidente : Annelise Chalamon (webmestre du site du consulat)

Vice-Président : Marc Aicardi de Saint-Paul (Consul du Burkina Faso de Nice)

Secrétaire : Bernard Joudon (président du Jumelage Vence-Ouahigouya)

Trésorière : Germaine Mullié (secrétaire du Consul)

Siège social :

Consulat du Burkina Faso 49 avenue du Loup 06 270 Villeneuve-Loubet

Courriel : burkinafaso.coteazur@free.fr

Cotisations

Membres *	Montant
Individuels	20,00 €
Associations	20,00 €
Couples	30,00 €
Donateurs	Supérieur à 20,00 €

Demande d'adhésion à l'association

A remplir et renvoyer avec le montant de la cotisation à :

**Les amis du Consulat du Burkina Faso
49 avenue du Loup 06 270 Villeneuve-Loubet**

Nom : (individuel ou de l'association)

Prénom :

Adresse postale :

.....

.....

Téléphone fixe :

Tél portable :

Adresse email :

Site internet :

Verse un chèque de cotisation d'un montant de : euros
(chèque à l'ordre de « *Les amis du Consulat du Burkina Faso* »)

Date :

Signature :